

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Français 1.2			
Code	PEGR1B07FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	105 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- (1.1.) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger ou de corriger un texte, avec ou sans outils, en atteignant le socle minimum de formes correctes annoncé dans la fiche descriptive.
- (1.1) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- (5.2) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques et/ou textuelles travaillés.
- (5.3) Au terme de l'unité d'enseignement l'étudiant sera capable de reformuler à bon escient une réflexion didactique sur les notions et les démarches disciplinaires travaillées

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR1B07FRA Français 2 105 h / 8 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR1B07FRA Français 2 80

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 2			
Code	22_PEGR1B07FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	105 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, de restituer, d'appliquer à bon escient, d'analyser, de justifier et de mettre en œuvre les notions et les concepts linguistiques et/ou textuels travaillés.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les contenus qui seront abordés sont : grammaire, analyse du récit, littérature jeunesse, histoire littéraire, Savoir Lire.

Ces contenus seront envisagés sous l'angle disciplinaire et l'angle didactique.

Démarches d'apprentissage

Les cours se construisent en interaction avec les étudiants et demandent donc une participation active de leur part (y compris travail à domicile).

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants peuvent poser des questions aux enseignants durant les cours.

Sources et références

Giasson, Dufays, Dumortier, Decroix & Ledur, Tauveron, Cherdon, Breckx, etc.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les syllabus et notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Restitution des contenus théoriques et vérification de la compréhension de ces contenus sur des supports nouveaux.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'unité d'enseignement (UE) consiste en l'évaluation de plusieurs acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) et/ou intermédiaires (AAI). En cas d'une note en échec dans au moins un acquis d'apprentissage, même si la moyenne pondérée de cette UE est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les acquis d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).